



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Deportes internes et resistants

Question écrite n° 712

Texte de la question

M Jean-Pierre Kucheida appelle l'attention de M le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre, a propos de la situation des anciens prisonniers du Viet-Minh. En effet, en raison des conditions particulierement dramatiques qui furent celles de leur detention et de l'etat physique lamentable dans lequel beaucoup sont rentres, il semblerait tout a fait logique d'appliquer a ces anciens combattants un statut particulier. En consequence, il lui demande si des etudes precises portant sur la creation de ce statut ont ete engagees.

Texte de la réponse

Reponse. - Le secretaire d'Etat charge des anciens combattants et des victimes de guerre indique a l'honorable parlementaire que la situation des anciens prisonniers du Viet-minh est l'un de ses soucis prioritaires. C'est pourquoi il a presente a l'agrement du gouvernement un projet de loi creant un statut en faveur de cette categorie d'anciens combattants. Ce texte pourrait etre soumis au Parlement lors d'une toute prochaine session.

Données clés

Auteur : [M. Kucheida Jean-Pierre](#)

Circonscription : - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 712

Rubrique : Anciens combattants et victimes de guerre

Ministère interrogé : anciens combattants et victimes de guerre

Ministère attributaire : anciens combattants et victimes de guerre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 juillet 1988, page 2189